

il me semble qu'on pourrait en choisir quelques-uns en sorte que les embarcations qui vont et viennent sachent qu'ils peuvent utiliser tel ou tel quai. On pourrait peut-être étudier cette question.

L'hon. M. Winters: Je le ferai.
(Le crédit est adopté.)

377. Ontario, \$5,146,500.

M. Hodgson: Je désire poser une question sur le bassin ou le quai qu'on a promis en 1953 au lac Hawk dans le comté d'Hali-burton.

L'hon. M. Winters: J'ignorais qu'on avait promis un quai à cet endroit. Toutefois le ministère des Travaux publics a acheté les terrains nécessaires en vue de la construction d'un quai. Nous avons recommandé au Conseil du Trésor d'autoriser la construction du quai au cours de l'été prochain. On n'a pas inscrit à cette fin de crédit déterminé dans le budget des dépenses, parce qu'il ne faut pas un gros montant pour cet ouvrage qui peut être exécuté en puisant dans le crédit général pour les divers travaux.

M. Hodgson: On le construira cet été?

L'hon. M. Winters: Oui.

M. Cardiff: Vendredi dernier, j'ai demandé au ministre des renseignements au sujet de certains travaux en cours d'exécution à Bayfield et à ce moment-là il n'avait pas les chiffres sous la main. Peut-il me dire ce qu'on a fait?

L'hon. M. Winters: Monsieur le président, nous avons commencé des travaux à Bayfield dans le port pour étendre un mur marginal. M. Cassel avait deux bâtiments sur l'emplacement de ces travaux, un hangar et une vieille glacière. Il n'avait pas de permis d'occupation et ne payait pas de loyer. L'automne dernier, M. Cassel a démoli les bâtiments afin de permettre l'exécution de l'entreprise à cet endroit. Il demande au ministère des Transports un permis d'occupation de l'emplacement où ses bâtiments s'élevaient auparavant. Nous avons déjà dit que nous ne nous opposerions pas à ce qu'il obtienne un tel permis après le parachèvement des travaux.

M. Cardiff: Savez-vous à quel point en sont rendus les travaux?

L'hon. M. Winters: On me dit qu'il y en a environ 40 p. 100 de terminés.

M. Cardiff: On demande depuis plusieurs années que des réparations soient faites à Port-Albert. Pour ce qui est du gouvernement central, je ne crois pas que ce soit très important mais il s'y trouve un havre naturel. Dans l'état où il est à l'heure actuelle,

les bateaux ne peuvent pas y pénétrer à cause du banc de sable qui traverse l'embouchure de la rivière et l'on a demandé que le quai soit prolongé légèrement. Le quai est à peu près couvert de sable à l'heure actuelle et on me dit que c'est un abri exceptionnel pour les bateaux en cas de tempête. Les pêcheurs partent de ce havre pour aller pêcher et ces travaux leur seraient extrêmement utiles. Cela ne coûterait pas grand-chose mais ce serait une amélioration très avantageuse pour les pêcheurs qui exercent leur métier sur le lac Huron.

M. Nicholson: Monsieur le président, le crédit n° 377 qui intéresse l'Ontario nomme également le Manitoba et la Saskatchewan, mais fait suivre leurs noms d'un zéro. Le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi on prévoit 5 millions pour l'Ontario et, cette année, rien pour le Manitoba et la Saskatchewan? Le ministre a-t-il reçu des demandes de divers endroits du Manitoba et de la Saskatchewan, notamment de Churchill, du lac Beaver et de quelques lacs septentrionaux?

L'hon. M. Winters: Monsieur le président, ces crédits sont prévus pour dragage. L'honorable député devrait se féliciter qu'il n'y ait pas de dragage au Manitoba et en Saskatchewan.

M. Stanton: Monsieur le président, le ministre pourrait-il nous indiquer la nature de la construction du quai à Rockport?

L'hon. M. Winters: Quelle en est la nature?

M. Stanton: Oui.

L'hon. M. Winters: Je ne comprends pas ce que veut dire l'honorable député. Nous n'avons rien prévu pour Brockville.

M. Stanton: Pardon, je n'ai pas dit Brockville, mais Rockport. Un crédit \$45,000 est prévu pour Rockport. Le détail figure au milieu de la page 484.

L'hon. M. Winters: Les \$45,000 prévus pour Rockport iront à la construction d'un quai. Le quai existant sert au public en général et au ministère du Revenu national. Il est très encombré. Le public et les embarcations passant par la douane doivent chercher à s'amarrer à des quais privés proches de là. Les douaniers doivent donc quitter leurs bureaux et se rendre à ces quais privés pour y examiner convenablement les bateaux. On a l'intention de céder le nouveau quai au public et de réserver le quai existant à l'usage exclusif des fonctionnaires de la division des douanes et de l'accise du ministère du Revenu national.

M. Stanton: Le ministère a-t-il l'intention de demander des soumissions à cette fin?